

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE

VILLE DE DEAUVILLE

AMENAGEMENT D'UN ECOPARC SUR LE COMMUNE DE SAINT-ARNOULT

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 DEAUVILLE
Tél. : 02 31 88 54 49
Mail : info@coeurcote fleurie.org

Maître d'œuvre :

Paysagiste :

MOSAÏC
15 avenue de Cambridge
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Tél. : 02 31 06 66 65
Mail : contact@mosaic-amenagement.fr

Architecte :

Agence Franc Architecture
5 rue Edouard Larue
76600 LE HAVRE
Tél. : 02 32 74 90 60

ATTESTATION PRISE EN COMPTE PRRI-PA25

Je soussigné, Nicolas JEAN co-gérant, représentant la société, MOSAÏC, Mandataire du groupement de Maîtrise d'Oeuvre domiciliée CITIS – Les Managers 15 avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR, SIRET 881 605 299 00018,

Atteste que la conception du projet prend en compte les plans de prévention des risques de la commune comme stipulé dans l'article R.431-16f) du code de l'Urbanisme :

« f) Lorsque la construction projetée est subordonnée par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou un plan de prévention des risques miniers approuvés, ou rendus immédiatement opposables en application de l'article L.562-2 du code de l'environnement, ou pour un plan de prévention des risques technologiques approuvé, à la réalisation d'un étude préalable permettant d'en déterminer les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation, une attestation établie par l'architecte du projet ou par un expert certifiant la réalisation de cette étude et constatant que le projet prend en compte ces conditions au stade de la conception ».

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Le 17/03/2025

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER

AMENAGEMENT DU PARC DE LA TOUQUES
14800 SAINT-ARNOULT



AGENCE FRANC
ARCHITECTURES
LE HAVRE

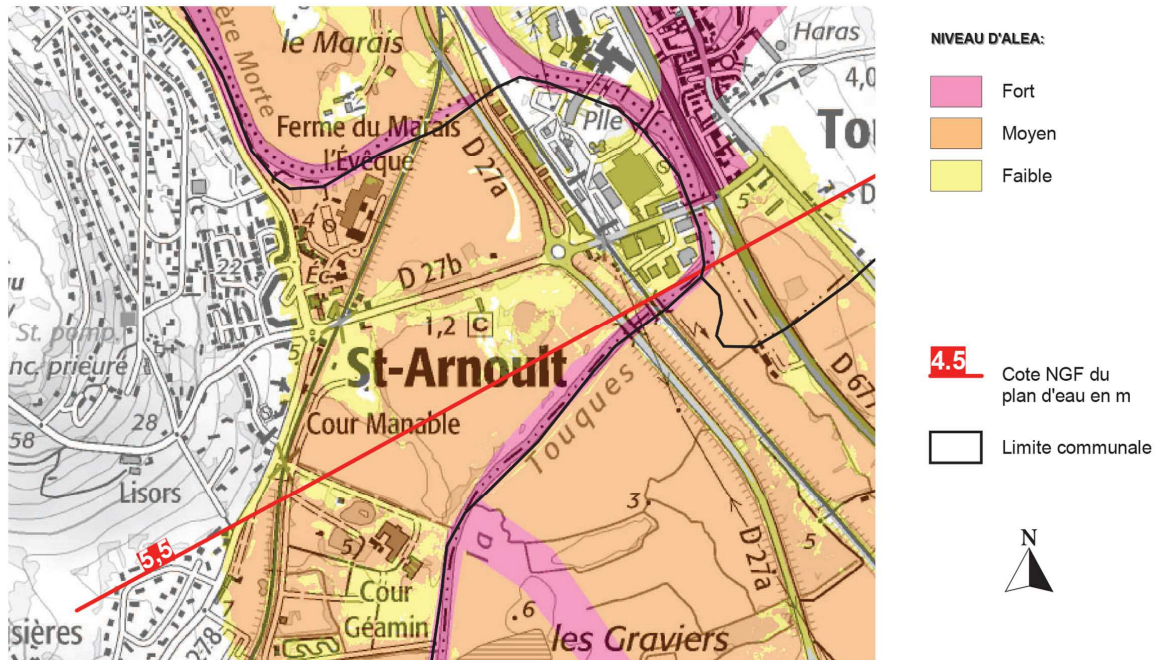
PA 25 Attestation prise en compte PPRI

Maitre d'Ouvrage :

Cœur côte fleurie / Ville de Deauville

23/39 – 21 mars 2025

Conformité au PPRI : zone orange



Les constructions (Bâtiment d'accueil + bâtiment de stockage) répondent aux exigences suivantes :

- Construction sans locaux sommeil,
- Cote du sol fini de la construction à minima à 0.20m au-dessus de la cote référence :
 - **Cote de référence** $> 5.41\text{m} + 0.20\text{m} = +5.61\text{m}$ NGF
 - **Cote du projet** $= +5.70\text{m}$ NGF
- Sur une même parcelle, l'ensemble des constructions ne dépasse pas 25% en emprise au sol.
- Fonctionnalité des réseaux et équipements techniques au-dessus du niveau de référence, majoré de 0.20m.
- Réseaux EP/EU équipé de clapets anti-retours.

AGENCE FRANÇ
ARCHITECTURES LE HAVRE
5 Rue Edouard Larue - 76600 LE HAVRE
Tél. 02.32.74.90.60 - RCS 477 846 679